

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1477

7 juin 2014

### SOMMAIRE

Coiffure Neie Look by Monica S.à r.l. ....	70893	MCH LUX I .....	70856
Ferrassieres Energy Holdings S.A. ....	70850	Meccanica Bologna .....	70855
FJM S.à r.l. ....	70850	Medi-Prospect Luxembourg S.à r.l. ....	70857
Fourteen Emilia S.à r.l. ....	70895	Merrill Lynch Equity S.à r.l. ....	70856
H2M .....	70850	Metis Group S.à r.l. ....	70854
IAFS S.A. ....	70850	Metis Group S.à r.l. ....	70854
Immo 7 .....	70851	Metis Holding S.à r.l. ....	70854
Immobilière Nora .....	70851	Metis Holding S.à r.l. ....	70854
Immobilière Vauban S.A. ....	70895	Mexamlux S.A. ....	70856
Indaz S.A. ....	70850	MFI S.A. ....	70856
Infrapark II S.C.A. ....	70878	Millersfield S.A. ....	70855
Interaviation Partners S.A. ....	70851	M Immobilier .....	70853
Invest Grand-Duché .....	70851	M&M Participations S.à r.l. ....	70853
IP System .....	70851	Mohawk (Deutschland) Holdings S.à r.l. .....	70852
K & AJ Capital S.A. ....	70851	Moventum S.C.A. ....	70857
Kensington Square S.à r.l. ....	70852	Mrxsys S.A. ....	70857
Kerinvest Sàrl .....	70852	MRX Systems S.A. ....	70857
Koconsult S.à r.l. ....	70896	Neiman S.à r.l. ....	70857
Lunar Cardiff S.à r.l. ....	70852	Neuwied Holdings GP S.à r.l. ....	70855
Lunar Office S.à r.l. ....	70852	Newalta Luxembourg Sàrl .....	70853
Lux-Audit S.A. ....	70856	New Ypso Management Benetti S.C.A. ..	70855
Lux Finances Corporate S.A. ....	70853	New Ypso Management Benetti S.C.A. ..	70855
Mantra S.à r.l. ....	70896	Nordea Fund of Funds, SICAV .....	70857
Marathon S.à r.l. ....	70853	Planetarium Fund .....	70855
Max Booster S.A. ....	70854	Saffron Lux HoldCo S.à r.l. ....	70858
Max Booster S.A. ....	70854		

**FJM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 106.154.

Les comptes annuels au 30.06.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049775/9.

(140057117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**H2M, Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 10, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 148.974.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014049834/11.

(140056572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**IAFS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 99.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049854/9.

(140056524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Indaz S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 176.964.

Les comptes annuels audités pour la période du 26 avril 2013 au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2014.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014049840/13.

(140057130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Ferrassieres Energy Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 151.830.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2014*

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2014049759/12.

(140056449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Immo 7, Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 56.124.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049861/9.

(140057014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Immobilière Nora, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 41.182.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049863/9.

(140057076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Interaviation Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 113.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049867/9.

(140056990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Invest Grand-Duché, Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 81.368.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049868/9.

(140056926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**IP System, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 171.196.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049869/9.

(140057146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**K & AJ Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 151.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049878/9.

(140056529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Kensington Square S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 147.944.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049884/9.

(140057057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

**Kerinvest Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 158.642.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049891/9.

(140057055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

**Lunar Cardiff S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 185.033.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 avril 2014.

Référence de publication: 2014049907/10.

(140056670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

**Lunar Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 182.676.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 avril 2014.

Référence de publication: 2014049910/10.

(140057115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

**Mohawk (Deutschland) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 139.354.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 28 mars 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Frank Przygodda, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L - 1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
2. Acceptation de la démission de Géraldine Schmit, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L - 1882 Luxembourg, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Référence de publication: 2014050678/16.

(140057612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

**Lux Finances Corporate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 142.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049928/9.

(140057052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Marathon S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.  
R.C.S. Luxembourg B 111.374.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049943/9.

(140056834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**M&M Participations S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 82.954.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014049940/10.

(140056478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**M Immobilier, Société Anonyme.**

Siège social: L-1831 Luxembourg, 2, rue de la Tour Jacob.  
R.C.S. Luxembourg B 82.453.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014049939/10.

(140056674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Newalta Luxembourg Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 730.000,00.**

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 164.043.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises le 28 mars 2014 que:

- Madame Céline BOUR a démissionné de ses fonctions de gérant de classe A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2014;
- Madame Roza DIMITROVA, née le 25 février 1975 à Plovdiv, Bulgarie, résidant professionnellement au 20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, a été nommée gérant de classe A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2014 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Newalta Luxembourg S.à r.l.*

Référence de publication: 2014050687/16.

(140057782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

---

**Metis Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 163.323.

Les comptes annuels au 31 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014049949/9.  
(140056854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Metis Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 163.323.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014049950/9.  
(140057065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Metis Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 163.315.

Les comptes annuels au 31 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014049951/9.  
(140056868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Metis Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 163.315.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014049952/9.  
(140057070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Max Booster S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9710 Clervaux, 17, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 38.852.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014049958/9.  
(140057063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Max Booster S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9710 Clervaux, 17, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 38.852.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014049959/9.  
(140057067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Millersfield S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 157.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049954/9.

(140056523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Meccanica Bologna, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2268 Luxembourg, 30, rue d'Orchimont.

R.C.S. Luxembourg B 181.561.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049962/9.

(140057145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Neuwied Holdings GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 124.752.

Les comptes annuels au 31 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049976/9.

(140057209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Planetarium Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8217 Mamer, 41, op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 59.775.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014050033/9.

(140056948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**New Ypso Management Benetti S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.176.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049984/9.

(140056542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**New Ypso Management Benetti S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.176.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049985/9.

(140057008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Lux-Audit S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, rue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 25.797.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Echternach, le 04 avril 2014.

Référence de publication: 2014049930/10.

(140056605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Merrill Lynch Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 124.670.

*Dépôt rectificatif du dépôt L110147500*

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014049948/10.

(140056495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Mexamlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 179.744.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Echternach, le 04 avril 2014.

Référence de publication: 2014049953/10.

(140056606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**MFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 172.935.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-9711 Clervaux, le 30 août 2013.

Manuelle Neyricnk  
*Administrateur*

Référence de publication: 2014049967/12.

(140056795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**MCH LUX I, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 156.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/04/2014.

Manacor (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2014049960/12.

(140057217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Medi-Prospect Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 59, rue du X Octobre.  
R.C.S. Luxembourg B 145.997.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-7243 Bereldange, le 04 avril 2014.  
Monsieur Jean-Philippe Paul  
Gérant

Référence de publication: 2014049963/12.

(140056485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Nordea Fund of Funds, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 66.248.

*Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire par le Conseil d'Administration*

En date du 3 mars 2014, le Conseil d'Administration de NORDEA FUND OF FUNDS, SICAV prend note de la démission de Lars Erik Høgh avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2014.

Luxembourg, le 3 avril 2014.  
Nordea Investment Funds S.A.

Référence de publication: 2014049978/12.

(140056884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Neiman S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.521.677,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 156.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 3 avril 2014.

Référence de publication: 2014049975/10.

(140056929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**MRX Systems S.A., Société Anonyme,  
(anc. Mrxsys S.A.).**

Siège social: L-5863 Alzingen, 30, allée de la Jeunesse Sacrifiée.  
R.C.S. Luxembourg B 152.116.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 avril 2014.

Référence de publication: 2014049972/10.

(140057131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Moventum S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 75.930.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 avril 2014.

Référence de publication: 2014049971/10.

(140056796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Saffron Lux HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 120.000,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 184.624.

In the year two thousand and fourteen, on the eighth of January.

Before Us, Me Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

- FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL L.P., an exempted limited partnership registered in the Cayman Islands with registered number 70734 and whose registered office is at 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands acting by its general partner FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL GP LTD., an exempted company incorporated in the Cayman Islands with registered number 274743 and whose registered office is at 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands; and

- SIMMONS PRIVATE EQUITY II L.P., a limited partnership registered in Guernsey with registered number 1928 and whose registered office is at Third Floor, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 3PP, acting by its general partner PARALLEL GENERAL PARTNER LIMITED, a non-cellular limited company registered in Guernsey with registered number 47570 and whose registered office is at Third Floor, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 3PP.

Hereby both represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing in Esch-sur-Alzette, by virtue of two powers of attorney given on 6 and 7 January 2014.

The powers of attorney, after having been signed *in* varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

Such appearing parties are the sole shareholders of "Saffron Lux HoldCo S.à r.l." a "société à responsabilité limitée", governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7, Rue Lou Hemmer L-1748 Luxembourg - Findel, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 17 December 2013, whose articles of incorporation (the "Articles" as they will be amended further to the resolutions below) have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company"). The Articles of the Company have never been amended since its incorporation.

The appearing parties representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions taken unanimously:

*First resolution*

The shareholders decide to create the following new classes of shares in the share capital of the Company, with such rights and obligations as set forth in the Articles:

- new class "A" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class A Shares");
- new class "B" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class B Shares");
- new class "C" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class C Shares");
- new class "D" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class D Shares");
- new class "E" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class E Shares");
- new class "F" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class F Shares");
- new class "G" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class G Shares");
- new class "H" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class H Shares");
- new class "I" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class I Shares"); and
- new class "J" shares having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) (GBP 0.01.-) each (the "Class J Shares").

### Second resolution

The shareholders decide to convert all the existing shares they hold in the share capital of the Company, having a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each into one million two hundred thousand (1,200,000) Class A Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each.

As a consequence:

- FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL L.P., acting by its general partner FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL GP LTD., owns eight hundred thousand (800,000) Class A Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each; and
- SIMMONS PRIVATE EQUITY II L.P., acting by its general partner PARALLEL GENERAL PARTNER LIMITED, owns four hundred thousand (400,000) Class A Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each.

### Third resolution

The shareholders decide to amend the current object clause of the Company contained in article 2 of the Articles which shall henceforth read as follows:

"The objects of the Company are:

3.1. to act as a holding company with respect to Safehouse Habitats (Scotland) Limited (or such other successor entity to entities that might succeed to the business of Safehouse Habitats (Scotland) Limited and its subsidiaries) and to coordinate the business of any such corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any such person or entity and any other asset of any kind relating thereto and to hold the same, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2. to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3. to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4. to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5. to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.6. to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.6 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.7. to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8. to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9. to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers.

*Fourth resolution*

The shareholders decide to increase the issued share capital of the Company by an amount of one hundred eight thousand British Pound (GBP 108,000.-) so as to bring it from its current amount of twelve thousand British Pound (GBP 12,000.-) represented by one million two hundred thousand (1,200,000) Class A Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each, to one hundred twenty thousand British Pound (GBP 120,000.-) represented by twelve million (12,000,000) shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each, by creating and issuing one million two hundred thousand (1,200,000) new Class B Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each (the "New Class B Shares"), one million two hundred thousand (1,200,000) new Class C Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each (the "New Class C Shares"), one million two hundred thousand (1,200,000) new Class D Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each (the "New Class D Shares"), one million two hundred thousand (1,200,000) new Class E Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each (the "New Class E Shares"), one million two hundred thousand (1,200,000) new Class F Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each (the "New Class F Shares"), one million two hundred thousand (1,200,000) new Class G Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each (the "New Class G Shares"), one million two hundred thousand (1,200,000) new Class H Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each (the "New Class H Shares"), one million two hundred thousand (1,200,000) new Class I Shares with a nominal value of one Cent of British Pound each (GBP 0.01.-) (the "New Class I Shares") and one million two hundred thousand (1,200,000) new Class J Shares with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01.-) each (the "New Class J Shares"); (the "New Class J Shares", being together with the New Class B Shares, the New Class C Shares, the New Class D Shares, the New Class E Shares, the New Class F Shares, the New Class G Shares, the New Class H Shares and the New Class I Shares, the "New Shares"), each of such New Shares having such rights and obligations as set forth in the Articles and being issued with a total share premium of three million one hundred nine thousand two hundred fifty-two British Pounds (GBP 3,109,252.-).

The New Shares are then subscribed, and the share premium paid, by the existing shareholders of the Company as follows:

FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL L.P., acting by its general partner FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL GP LTD., here represented as stated above, subscribes to:

- eight hundred thousand (800,000) New Class B Shares fully paid up;
- eight hundred thousand (800,000) New Class C Shares fully paid up;
- eight hundred thousand (800,000) New Class D Shares fully paid up;
- eight hundred thousand (800,000) New Class E Shares fully paid up;
- eight hundred thousand (800,000) New Class F Shares fully paid up;
- eight hundred thousand (800,000) New Class G Shares fully paid up;
- eight hundred thousand (800,000) New Class H Shares fully paid up;
- eight hundred thousand (800,000) New Class I Shares fully paid up; and
- eight hundred thousand (800,000) New Class J Shares fully paid up,

issued with a global amount of share premium of two million seventy-two thousand eight hundred thirty-five British Pound (GBP 2,072,835.-).

Such New Shares are hereby being paid up by FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL L.P., acting by its general partner FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL GP LTD., by a contribution in cash in a total amount of two million one hundred forty-four thousand eight hundred thirty-five British Pound (GBP 2,144,835.-).

Evidence of the contribution has been given.

The global contribution of two million one hundred forty-four thousand eight hundred thirty-five British Pound (GBP 2,144,835.-) is allocated as follows: seventy-two thousand British Pound (GBP 72,000.-) are allocated to the share capital of the Company and two million seventy-two thousand eight hundred thirty-five British Pound (GBP 2,072,835.-) are allocated to the share premium account of the Company.

SIMMONS PRIVATE EQUITY II L.P., acting by its general partner PARALLEL GENERAL PARTNER LIMITED, here represented as stated above, subscribes to:

- four hundred thousand (400,000) New Class B Shares fully paid up;
- four hundred thousand (400,000) New Class C Shares fully paid up;
- four hundred thousand (400,000) New Class D Shares fully paid up;
- four hundred thousand (400,000) New Class E Shares fully paid up;
- four hundred thousand (400,000) New Class F Shares fully paid up;
- four hundred thousand (400,000) New Class G Shares fully paid up;

- four hundred thousand (400,000) New Class H Shares fully paid up;
- four hundred thousand (400,000) New Class I Shares fully paid up; and
- four hundred thousand (400,000) New Class J Shares fully paid up,

issued with a global amount of share premium of one million thirty-six thousand four hundred seventeen British Pound (GBP 1,036,417.-).

Such New Shares are hereby being paid up by SIMMONS PRIVATE EQUITY II L.P., acting by its general partner PARALLEL GENERAL PARTNER LIMITED, by a contribution in cash in a total amount of one million seventy-two thousand four hundred seventeen British Pound (GBP 1,072,417.-).

Evidence of the contribution has been given.

The global contribution of one million seventy-two thousand four hundred seventeen British Pound (GBP 1,072,417.-) is allocated as follows: thirty-six thousand British Pound (GBP 36,000.-) are allocated to the share capital of the Company and one million thirty-six thousand four hundred seventeen British Pound (GBP 1,036,417.-) are allocated to the share premium account of the Company.

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the shareholders decide to fully restate the Articles of the Company in order to reflect the above decisions and to include specific provisions regarding the repurchase of shares in the Company and the rights attached to such shares, which shall henceforth read as follows:

### **Chapter I. - Form, Name, Registered Office, Object, Duration**

#### **Art. 1. Form - Corporate Name.**

1. There is formed a private limited liability company under the name "Saffron Lux HoldCo S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

#### **Art. 2. Registered Office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven (Grand-duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below) or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers of the Company (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the municipality of Niederanven.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

#### **Art. 3. Object.** The objects of the Company are:

3.1. to act as a holding company with respect to Safehouse Habitats (Scotland) Limited (or such other successor entity to entities that might succeed to the business of Safehouse Habitats (Scotland) Limited and its subsidiaries) and to coordinate the business of any such corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any such person or entity and any other asset of any kind relating thereto and to hold the same, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2. to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3. to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.1.6 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers.

#### **Art. 4. Duration.**

4. The Company is established for an unlimited duration.

### **Chapter II. - Capital, Shares**

#### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The issued share capital of the Company is set at one hundred twenty thousand British Pounds (GBP 120,000.-) represented by:

- a. one million two hundred thousand (1,200,000) class "A" shares (the "Class A Shares");
  - b. one million two hundred thousand (1,200,000) class "B" shares (the "Class B Shares");
  - c. one million two hundred thousand (1,200,000) class "C" shares (the "Class C Shares");
  - d. one million two hundred thousand (1,200,000) class "D" shares (the "Class D Shares");
  - e. one million two hundred thousand (1,200,000) class "E" shares (the "Class E Shares");
  - f. one million two hundred thousand (1,200,000) class "F" shares (the "Class F Shares");
  - g. one million two hundred thousand (1,200,000) class "G" shares (the "Class G Shares");
  - h. one million two hundred thousand (1,200,000) class "H" shares (the "Class H Shares");
  - i. one million two hundred thousand (1,200,000) class "I" shares (the "Class I Shares"); and
  - j. one million two hundred thousand (1,200,000) class "J" shares (the "Class J Shares");
- with a nominal value of one British Pound Penny (GBP 0.01,-) each.

Without prejudice to other designations used in the Articles, the Class A to J Shares are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares"; and the shares of any Class of Shares are together referred to as the "Shares" and each a "Share".

The holders of Shares are hereinafter referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

The features of the Shares are outlined in the present Articles.

5.2 In addition to the share capital, the Company may have free share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any Share or Class of Shares or reserve allocated to any Share or Class of Shares is transferred and the balance on which each corresponding holders has exclusive entitlement to, it being understood that any amount of share premium paid in relation to the issue of any Share or Class of Shares or any amount of reserve allocated to any Share or Class of Shares, shall be reserved and repaid to the holders of such Share or Class of Shares, in case of a decision

to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such share premium or reserve, pro rata to the holding of each holder of such Share or Class of Shares.

5.3 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by decisions of the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the Board of Managers on the basis of relevant Interim Accounts.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase by the Company and subsequent cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares, such repurchase and cancellations of Classes of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J). For the avoidance of doubt, no Class B Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class C Shares are outstanding; no Class C Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class D Shares are outstanding; no Class D Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class E Shares are outstanding; no Class E Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class F Shares are outstanding; no Class F Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class G Shares are outstanding; no Class G Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class H Shares are outstanding; no Class H Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class I Shares are outstanding; no Class I Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class J Shares are outstanding. The Company may not at any time purchase and cancel the Class A Shares.

5.6 In the event of a repurchase of a Class of Shares (in the order provided for in this article 5) for the purpose of a share capital reduction, such Class of Shares shall give right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the Board of Managers or the Sole Manager) and the holders of the repurchased Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them.

5.7 Upon the repurchase of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.8 The Shares so repurchased shall be immediately cancelled in accordance with the requirement of the Law.

#### **Art. 6. Shares indivisibility.**

6. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **Art. 7. Transfer of Shares.**

7.1 Subject to article 7.3 and 7.4 below, in case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law and of article 7.3 and 7.4 below and of the requirements pertaining to transfer restrictions contained in any shareholders' agreement relating to the Company (the "Shareholders' Agreement") (in particular, without limitation thereto, any provision binding the shareholders in relation to permitted transfers, stapling, transferring rights, shareholder's consent, exit, public sale, right of first offer, tag-along rights and drag-along rights).

7.3 No Shares shall be transferred or allotted unless the transferee or allottee at the same time (i) executes a deed of adherence to the Shareholders' Agreement, unless the transferee or allottee is already a party thereto and (ii) acquires a proportional amount of all preferred equity certificates held by the transferor in each case.

7.4 Any permitted transfer of Shares will become effective towards the Company and third parties only subject to the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or the notification of the transfer to or the acceptance of the transfer by the Company, pursuant to which any manager may record such transfer in the register of shares. Any transfer of Shares made in breach of any provision of these articles of association or the Shareholders' Agreement shall not be recorded by the managers in the share register of the Company.

7.5 Save as otherwise provided by mandatory legal provisions, any restrictions on transfer of the Shares contained in these Articles or in the Shareholders' Agreement do not apply in the event of a transfer of Company's shares as a result of the enforcement of a pledge granted over the Company's shares.

### **Chapter III. - Management**

#### **Art. 8. Management.**

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 In case of plurality of managers, the Shareholder(s) may decide to qualify the appointed managers as class A managers (the "Class A Managers") or class B managers (the "Class B Managers").

8.3 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

**Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.**

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**Art. 10. Representation of the Company.**

10.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

10.2 However, if the Shareholder(s) have qualified the managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Board of Managers.

**Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.**

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**Art. 12. Meeting of the Board of Managers.**

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 A minimum of ten business days' notice of meetings of the Board of Managers, accompanied by details of the venue for such meeting and an agenda of the business to be transacted (together with where practicable all papers to be circulated or presented to the same), shall be given to all of the Managers. Where either the chairman of the Board of Managers or the Class A Manager determines that urgent business has arisen, notice of meetings of the Board of Managers may be reduced to two business days. A meeting may be held at shorter notice than set out above or without notice with the majority consent of the Managers (including the consent of the Class A Manager). The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented, provided that in the event that the managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority of the votes of the managers present or represented at such meeting, including at least the vote in favour of the resolutions of at least one Class A Manager and at least one Class B Manager.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A manager shall not be entitled to vote at any Board of Managers on any resolution concerning a matter in relation to which he has a conflict and he shall not be counted in the quorum in respect of any such meeting unless he first declares such interest prior to the start of the meeting.

12.7 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.8 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.9 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.10 The Board of Managers may, as provided for in the Shareholders' Agreement, delegate any of its powers to a committee of the Board of Managers of the Company.

12.11 Meetings of the Board of Managers shall be held on at least four occasions during any twelve month period. All meetings of the Board of Managers will be held in Luxembourg.

**Art. 13. Management Fees and Expenses.**

13.1 Subject to approval by the Shareholder(s), the manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 14. Managers' Liability - Indemnification.**

14.1 No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

14.2 Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

14.3 Subject to the exceptions and limitations set out in Article 14.3.2 below, every person who is, or has been, a manager or officer of any member of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding, in which he becomes involved (as a party or otherwise) by virtue of his being or having been such manager or officer of any such member of the Company and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof.

14.4 No indemnification shall be provided to a manager or officer of any member of the Company (i) against any liability to any member of the Company's group or other shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office, (ii) with respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated not to have acted in good faith or (iii) in the event of a settlement, unless there has been a determination as it is apparent from the terms of such settlement that such manager or officer did not act in wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles may be entitled.

#### **Chapter IV. - General Meeting of Shareholders**

**Art. 15. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) - Votes.**

15.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

15.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

15.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

15.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

15.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

15.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

15.7 Subject to Article 15.8, a minimum of ten business days' notice of each general meeting of the Company accompanied by a note of the venue for such meeting and an agenda (as well as copies of any documents specified to be considered at such meeting in such agenda) of the business to be transacted shall be given to all the Shareholders.

15.8 The notice period referred to in Article 15.7 may be waived or shortened by written consent of the Shareholders.

**Art. 16. Majorities.**

16.1 Except as provided for in Article 16.2 below, in case of a plurality of Shareholders, collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning at least three quarters (75%) of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the meeting shall be adjourned for five business days and the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, in accordance with any provisions of the Law.

16.2 However, and notwithstanding the above article 16.1, the unanimous consent of all the Shareholders is required in the following cases:

- (i) Change of the nationality of the Company;
- (ii) the increase of the commitments of its Shareholders; and

(iii) when the relevant collective decision qualifies as a reserved matter requiring a Joint Investor Consent or Direction (as defined by the Shareholders' Agreement).

## Chapter V. - Business Year

### Art. 17. Business Year.

17.1 The Company's financial year starts on the 1<sup>st</sup> June and ends on the 31<sup>st</sup> May of each year.

17.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

17.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### Art. 18. Distribution Right of Shares.

18.1. Each year, from the net annual profits determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.

18.2. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed. The decision whether to distribute the Available Amount and the determination of the amount of such a distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders and in accordance with the following provisions:

a) First, the holders of Class A Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class B Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class C Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class D Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class E Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class F Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class G Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class H Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class I Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (a) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

b) After the distribution set out under a) above, all remaining income available for further distribution (the "Excess") in the Company, if any, shall be paid to the holders of Class J Shares (or if the Class J Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class I Shares; or if the Class I Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class H Shares; or the Class H Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class G Shares; or if the Class G Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class F Shares; or if the Class F Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class E Shares; or if the Class E Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class D Shares; or if the Class D Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class C Shares; or if the Class C Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class B Shares; or if the Class B Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class A Shares).

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (b) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

For the avoidance of doubt, the mere existence of an Available Amount does not establish a claim of the Shareholders on its distribution given that, in accordance with the above mentioned provisions, any such distribution (and the determination of the amount thereof) are subject to prior Shareholders approval.

8.3 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits, share premium and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

## Chapter VI. - Liquidation

### Art. 19. Dissolution and Liquidation.

19.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

19.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII. - Applicable Law - Shareholders' Agreement

**Art. 20. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

**Art. 21.** If, during the continuance of the Shareholders' Agreement, there shall be any conflict between the provisions of the Shareholders' Agreement and of the Articles, then as between the Shareholders, during such period, the provisions of the Shareholders' Agreement shall prevail. The Shareholders shall exercise all voting and other rights and powers available to them to give effect to the provisions of the Shareholders' Agreement.

### Art. 22. Definition.

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves amounts as freely determined by the Sole Manager/ the Board of Managers and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled, to the extent this amount constitute an available reserve, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits) P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L = losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.
Cancellation Value Per Share	Shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
Total Cancellation Amount	Shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand five hundred euro (EUR 3,500.-).

Whereof the present deed is drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le huit janvier.

Par-devant le soussigné, Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

- FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL L.P., un limited partnership immatriculé aux Iles Caïmans, sous le numéro 70734 et dont le siège social se situe au 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, agissant par l'intermédiaire de son general partner FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL GP LTD., un limited partnership immatriculé aux Iles Caïmans, sous le numéro 274743 et dont le siège social se situe au 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans; and

- SIMMONS PRIVATE EQUITY II L.P., un limited partnership immatriculé à Guernesey sous le numéro 1928 et dont le siège social se situe au Third Floor, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 3PP, agissant par l'intermédiaire de son general partner PARALLEL GENERAL PARTNER LIMITED, une société à responsabilité limitée immatriculée à Guernesey sous le numéro 47570 ayant son siège social au Third Floor, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 3PP.

ici représentés par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant à Esch/Alzette en vertu de deux procurations données en date du 6 et 7 janvier 2014.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront attachées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés uniques de "Saffron Lux Holdco S.à r.l." une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, Rue Lou Hemmer L-1748 Luxembourg - Findel, constituée en vertu d'un acte du notaire soussigné, en date du 17 décembre 2013, et dont les statuts (les "Statuts" tels qu'ils seront modifiés suite aux présentes résolutions) n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société"). Les Statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis sa constitution.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes prise à l'unanimité:

#### Première résolution

Les associés décident de créer les catégories de parts sociales suivantes dans le capital social de la Société, avec les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts:

- des nouvelles parts sociales de catégorie "A" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie A");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "B" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie B");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "C" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie C");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "D" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie D");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "E" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie E");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "F" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie F");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "G" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie G");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "H" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie H");
- des nouvelles parts sociales de catégorie "I" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
- des nouvelles parts sociales de catégorie "J" ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie J").

#### Deuxième résolution

Les associés décident de convertir toutes les parts sociales existantes qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01.-) chacune en un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01.-) chacune.

En conséquence,

- FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL L.P., agissant par l'intermédiaire de son general partner FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL GP LTD., détient huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01); and
- SIMMONS PRIVATE EQUITY II L.P., agissant par l'intermédiaire de son general partner PARALLEL GENERAL PARTNER LIMITED, détient quatre cent mille (400.000) Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01).

#### *Troisième résolution*

Les associés décident de modifier la clause d'objet social actuelle de la Société contenue à l'article 2 des Statuts, afin qu'elle soit rédigée ainsi:

"Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding de Safehouse Habitats (Scotland) Limited (ou toute autre entité qui lui succède or entités qui pourraient succéder à l'activité de Safehouse Habitats (Scotland) Limited et ses filiales) et de coordonner l'activité de toutes ces entités dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par l'une de ces personnes ou entités et tout autre actif de quelque nature qu'il soit en relation avec ces entités et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (qu'elle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs.»

#### *Quatrième résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de cent huit mille Livres Britanniques (GBP 108.000,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille Livres Britanniques (GBP 12.000,-) représenté par un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune, à cent vingt mille Livres Britanniques (GBP 120.000,-) représenté par douze millions (12.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01) chacune, par la création et l'émission de:

- Un million deux cent mille (1.200.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B"),
- Un million deux cent mille (1.200.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie C ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C"),
- Un million deux cent mille (1.200.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie D ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D"),
- Un million deux cent mille (1.200.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie E ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E"),
- Un million deux cent mille (1.200.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie F ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F"),
- Un million deux cent mille (1.200.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G"),
- Un million deux cent mille (1.200.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie H ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H"),
- Un million deux cent mille (1.200.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie I ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I"),
- Un million deux cent mille (1.200.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie J ayant une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie J"), celles-ci étant collectivement définies ci-après avec les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, les Nouvelles Part Sociales de Catégorie F, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H, et les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I, comme les "Nouvelles Parts Sociales", chacune de ces Nouvelles Parts Sociales ayant les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts, et étant émises avec une prime d'émission totale de trois millions cent neuf mille deux cent cinquante-deux Livres Britanniques (GBP 3.109.252,-).

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites, et la prime payée, par les associés existants de la Société, comme suit:

FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL L.P., agissant par l'intermédiaire de son general partner FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL GP LTD, représenté comme indiqué ci-dessus, souscrit à:

- Huit cent mille (800.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, entièrement libérées;
- Huit cent mille (800.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, entièrement libérées;
- Huit cent mille (800.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, entièrement libérées;
- Huit cent mille (800.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, entièrement libérées;
- Huit cent mille (800.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F, entièrement libérées;
- Huit cent mille (800.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, entièrement libérées;
- Huit cent mille (800.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H, entièrement libérées;
- Huit cent mille (800.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I, entièrement libérées; et
- Huit cent mille (800.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie J, entièrement libérées.

Émises avec une prime d'émission globale d'un montant de deux millions soixante-douze mille huit cent trente-cinq Livres Britanniques (GBP 2.072.835,-).

Ces Nouvelles Parts Sociales sont payées par FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL L.P., agissant par l'intermédiaire de son general partner FIRST RESERVE ENERGY GROWTH CAPITAL GP LTD, par voie d'apport en numéraire pour un montant total de deux millions cent quarante-quatre mille huit cent trente-cinq Livres Britanniques (GBP 2.144.835,-).

Preuve de l'existence de l'apport en numéraire est donnée.

La contribution globale de deux millions cent quarante-quatre mille huit cent trente-cinq Livres Britanniques (GBP 2.144.835,-) est allouée comme suit: soixante-douze mille Livres Britanniques (GBP 72.000,-) sont alloués au capital social de la Société et deux millions soixante-douze mille huit cent trente-cinq Livres Britanniques (GBP 2.072.835,-) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

SIMMONS PRIVATE EQUITY II L.P., agissant par l'intermédiaire de son general partner PARALLEL GENERAL PARTNER LIMITED, représenté comme indiqué ci-dessus, souscrit à:

- Quatre cent mille (400.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, entièrement libérées;
- Quatre cent mille (400.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, entièrement libérées;
- Quatre cent mille (400.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, entièrement libérées;
- Quatre cent mille (400.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, entièrement libérées;
- Quatre cent mille (400.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F, entièrement libérées;
- Quatre cent mille (400.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, entièrement libérées;
- Quatre cent mille (400.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H, entièrement libérées;
- Quatre cent mille (400.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I, entièrement libérées; et
- Quatre cent mille (400.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie J, entièrement libérées.

Emises avec une prime d'émission globale d'un montant d'un million trente-six mille quatre cent dix-sept Livres Britanniques (GBP 1.036.417,-).

De telles Nouvelles Parts Sociales sont payées par SIMMONS PRIVATE EQUITY II L.P., agissant par l'intermédiaire de son general partner PARALLEL GENERAL PARTNER LIMITED, par voie d'apport en numéraire pour un montant total d'un million soixante-douze mille quatre cent dix-sept Livres Britanniques (GBP 1.072.417,-).

Preuve de l'existence de l'apport en numéraire est donnée.

La contribution globale d'un million soixante-douze mille quatre cent dix-sept Livres Britanniques (GBP 1.072.417,-) est allouée comme suit: trente-six mille Livres Britanniques (GBP 36.000,-) sont alloués au capital social de la Société et un million trente-six mille quatre cent dix-sept Livres Britanniques (GBP 1.036.417,-) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique décide de refondre entièrement les Statuts afin de refléter les décisions ci-dessus et d'ajouter des dispositions spécifiques concernant le rachat des parts sociales de la Société et les droits et obligations attachés à ces parts sociales, de telle sorte que les Statuts seront rédigés comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège Social, Objet, Durée**

#### **Art. 1<sup>er</sup> . Forme - Dénomination.**

1. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Saffron Lux Holdco S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

#### **Art. 2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Niederanven.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (comme définit ci-dessous) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société (comme définit ci-dessous) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la municipalité de Niederanven.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### **Art. 3. Objet.** Les objet sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding de Safehouse Habitats (Scotland) Limited (ou toute autre entité qui lui succède or entités qui pourraient succéder à l'activité de Safehouse Habitats (Scotland) Limited et ses filiales) et de coordonner l'activité de toutes ces entités dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par l'une de ces personnes ou entités et tout autre actif de quelque nature qu'il soit en relation avec ces entités et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (qu'elle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs.

#### **Art. 4. Durée.**

4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **Titre II. - Capital, Parts**

#### **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent vingt mille Livres Britanniques (GBP 120.000,-) représenté par:

- a. un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A");
- b. un million deux cent mille (1.200.000) de parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B");
- c. un million deux cent mille (1.200.000) de parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C");
- d. un million deux cent mille (1.200.000) de parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D");
- e. un million deux cent mille (1.200.000) de parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E");
- f. un million deux cent mille (1.200.000) de parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F");
- g. un million deux cent mille (1.200.000) de parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G");
- h. un million deux cent mille (1.200.000) de parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H");
- i. un million deux cent mille (1.200.000) de parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
- j. un million deux cent mille (1.200.000) de parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J");

avec une valeur nominale d'un penny britannique (GBP 0,01.-) chacune.

Sans préjudice d'autres désignations utilisées dans les Statuts, les Parts Sociales de Catégorie A à J seront définies ci-après comme les "Catégories de Parts Sociales" et individuellement une "Catégorie de Parts Sociales"; et ensemble, toutes les parts sociales des Catégories de Parts Sociales seront définies comme les "Parts Sociales" et individuellement une "Part Sociale". Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés" et individuellement un "Associé".

Les caractéristiques des Parts Sociales sont résumées dans ces Statuts.

5.2 En supplément du capital social, la Société pourra avoir des comptes de prime d'émission ou tous autres comptes de réserve, sur lesquels toute prime versée en rapport avec toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale ou toute réserve allouée à toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale est transférée et sur le solde desquels le(s) Associé(s) correspondant(s) ont des droits exclusifs, étant entendu que tout montant de prime d'émission versée en rapport avec l'émission de toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale ou tout montant de réserve alloué à toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale sera réservé et remboursé au détenteur de ladite Part Sociale ou ladite Catégorie de Part Sociale, en cas de décision de remboursement ou autre procédé de remboursement de ladite prime d'émission ou réserve, prorata à la détention par chaque détenteur de la Part Sociale ou de la Catégorie de Part Sociale.

5.3 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée selon la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décisions du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.

5.5 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Catégories de Parts Sociales en ce compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégories de Parts Sociales entière(s) par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans de telle(s) Catégorie(s) de Parts Sociales. Dans le cas de rachats et d'annulations de Catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Catégorie de Parts Sociales devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par la Catégorie J). Pour éviter tout doute, aucune Part Sociale de Catégorie B ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie C en cours; aucune Part Sociale de Catégorie C ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie D en cours; aucune Part Sociale de Catégorie D ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie E en cours; aucune Part Sociale de Catégorie E ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie F en cours; aucune Part Sociale de Catégorie F ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie G en cours; aucune Part Sociale de Catégorie G ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie H en cours; aucune Part Sociale de Catégorie H ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie I en cours; aucune Part Sociale de Catégorie I ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie J en cours. La Société ne peut jamais racheter et annuler des Parts Sociales de Catégorie A.

5.6 Dans les cas d'un rachat d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre prévu dans le présent article 5) en vue de procéder à une réduction du capital social de la Société, les détenteurs d'une telle Catégorie de Parts Sociales ont droit au Montant Disponible au prorata de leur participation dans cette Catégorie de Parts Sociales (avec la limite cependant du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique) et les détenteurs de Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Catégorie de Part Sociale appropriée détenue par eux.

5.7 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et exigible par la Société dès le rachat des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales appropriées.

5.8 Les Parts Sociales rachetées devront être immédiatement annulées en accord avec les exigences fixées par la Loi.

#### **Art. 6. Indivisibilité des Parts Sociales.**

6. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### **Art. 7. Transfert des Parts Sociales.**

7.1 Sans préjudice des exigences de l'article 7.3 et 7.4 ci-dessous, dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Sans préjudice des exigences de l'article 7.3 et 7.4 ci-dessous, et des dispositions tenant aux restrictions de transfert contenues dans un pacte d'actionnaires relatif à la Société (le «Pacte d'Associés») (en particulier, sans limitation, toute provision en relation avec les transferts autorisés, clauses de stapling, de transfert de droits, d'accord des associés, de sortie, de vente publique, de droit de préférence, de droits de sortie conjointe ou forcée) dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3 Les Parts Sociales ne peuvent être transférées sans que le cessionnaire (i) au même moment ne signe un pacte d'adhérence au Pacte d'Associés sauf si le cessionnaire y est déjà partie et (ii) dans tous les cas, n'acquiert au même moment un montant proportionnel de tous «preferred equity certificates» détenus par le cédant.

7.4 Toute cession de Parts Sociales autorisée ne sera seulement opposable à la Société et aux tiers que sous réserve soit de l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des parts sociales, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, ou la notification de la cession à la Société, ou l'acceptation de la cession par la Société, conformément auxquelles tout gérant peut enregistrer la cession dans le registre des Parts Sociales. Le transfert de Parts Sociales réalisé en violation des dispositions des présents statuts ne pourra être inscrit par les gérants dans le registre des Parts Sociales de la Société.

7.5 Sauf ordre contraire de la loi, toute restriction de transfert des Parts Sociales contenue dans ces Statuts ou le Pacte d'Associés ne s'applique pas dans le cas d'un transfert des parts sociales de la Société résultant de l'exécution d'un gage sur les Parts Sociales.

### **Titre III. - Gérance**

#### **Art. 8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associés(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 En cas de pluralité de gérants, les Associés pourront désigner les gérants nommés comme gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") ou gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

8.3 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés(s).

#### **Art. 9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

#### **Art. 10. Représentation de la Société.**

10.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

10.2 Toutefois, si les Associés ont désigné les gérants comme Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance.

#### **Art. 11. Délégation et Agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

#### **Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.**

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance pourra nommer un président.

12.2 Un préavis d'au moins dix jours ouvrables de toute réunion du Conseil de Gérance, accompagné des détails concernant le lieu et l'ordre du jour des affaires devant être discutées (et si possible tous les documents distribués à cette réunion) devra être donné à tous les Gérants. Si le président du Conseil de Gérance ou le Gérant de Catégorie A juge qu'un point urgent doit être discuté, le préavis peut être réduit à deux jours ouvrables. Une réunion peut être tenue avec un préavis plus court ou sans préavis avec le consentement de la majorité des Gérants (et y compris l'accord du Gérant de Catégorie A). Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée et, dans l'hypothèse où les gérants sont désignés en tant que Gérant de Catégorie A et Gérant de Catégorie B, le quorum ne sera satisfait que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie

B sont présents. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple des présents ou représentés, y compris le vote favorable d'au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Un gérant ne peut avoir le droit de voter à tout Conseil de Gérance sur toute résolution où il a un conflit d'intérêt et il ne sera pas décompté dans le quorum du Conseil de Gérance en question sauf s'il a déclaré le conflit avant le début de la réunion.

12.7 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.9 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

12.10 Le Conseil de Gérance peut, tel qu'il est prévu par le Pacte d'Associés, déléguer un pouvoir à un comité du Conseil de Gérance.

12.11 Les réunions du Conseil de Gérance devront être tenues au moins 4 fois sur toute période de 12 mois. Toutes les réunions seront tenues à Luxembourg.

#### **Art. 13. Rémunération et Dépenses.**

13.1 Sous réserve de l'approbation des Associés, les gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

#### **Art. 14. Responsabilité des Gérants - Indemnisation.**

14.1 Les gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

14.2 Les gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

14.3 Sauf exceptions et limites de l'article 14.3.2 ci-dessous, toute personne qui est ou a été un gérant ou mandataire de la Société devra être indemnisé par la Société dans la mesure de ce qui est permis par la loi, contre tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérant(s) ou de mandataire de la Société et pour les montants payés ou encourus lors de ce paiement.

14.4 Aucune indemnisation ne sera fournie à tout gérant ou mandataire de la Société (i) pour réparer un dommage créé à un membre du groupe de la Société ou autres associés en raison d'une volonté de nuire, mauvaise foi, négligence caractérisée ou violation des devoirs des gérants dans l'exercice de ses fonctions (ii) pour tous les cas où il est établi qu'il n'a pas agi de bonne foi ou (iii) s'il y a eu une réparation, sauf s'il est établi que le gérant ou représentant en cause n'a pas agi par volonté de nuire, mauvaise foi, négligence caractérisée ou violation des devoirs des gérants dans l'exercice de ses fonctions. Ce droit d'indemnisation n'est pas exclusif de tout autre droit créé par les Statuts.

### **Titre IV. - Assemblée Générale des Associés**

#### **Art. 15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.**

15.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

15.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans convocation préalable.

15.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

15.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

15.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

15.7 Sous réserve de l'article 15.8, un préavis d'au moins 10 jours ouvrables, accompagné des détails concernant le lieu et l'ordre du jour des affaires devant être discutées (et si possible tous les documents distribués à cette réunion) devra être donné à tous les Associés.

15.8 Les Associés peuvent renoncer ou raccourcir le préavis donné à l'article 15.8 par accord écrit.

#### **Art. 16. Majorités.**

16.1 Sauf ce qui est prévu à l'article 16.2 ci-dessous, en cas de pluralité d'Associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que si elles sont prises par les Associés détenant au moins trois quarts (75%) du capital. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première réunion ou à la première consultation écrite, la réunion sera ajournée pour 5 jours ouvrables et les Associés seront re-convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des votes exprimés, sans tenir compte de la portion du capital représenté. Les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

16.2. Toutefois, et sans préjudice de l'article 16.1, le consentement unanime de tous les Associés est requis dans les cas suivants:

- (i) Changement de nationalité de la Société;
- (ii) augmentation des engagements des Associés; et
- (iii) lorsque la décision en cause se qualifie en tant que «reserved matter» nécessitant un consentement unanime des associés, tel que défini par le Pacte d'Associés.

### **Titre V. - Exercice Social**

#### **Art. 17. Exercice Social.**

17.1 L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> juin et se termine le 31 mai de chaque année.

17.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

17.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

#### **Art. 18. Droit de Distribution des Parts Sociales.**

18.1 Chaque année, sur les profits annuels nets déterminés conformément aux dispositions légales et principes comptables applicables, cinq pour cent (5%) seront déduits et placés sur un compte de réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire quand une telle réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.2 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution et dans la mesure permise par la Loi et par ces Statuts, le Conseil de Gérance proposera que l'argent disponible soit distribué. La décision de distribuer le Montant Disponible et la détermination du montant d'une telle distribution sera prise par un vote majoritaire des associés et conformément aux dispositions suivantes:

a. Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société.

Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,65% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (a) doivent se faire sur une base pari passu entre tous les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

b. Après la distribution définie en (a) ci-dessus, tout Montant Disponible pour distribution (l'"Excédent") dans la Société, s'il y en a, sera payé aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie J (ou si les Parts Sociales de Catégorie J ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I; ou si les Parts Sociales de Catégorie I ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H; ou si les Parts Sociales de Catégorie H ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G; ou si les Parts Sociales de Catégorie G ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F; ou si les Parts Sociales de Catégorie F ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E; ou si les Parts Sociales de Catégorie E ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D; ou si les Parts Sociales de Catégorie D ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C; ou si les Parts Sociales de Catégorie

ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B; ou si les Parts Sociales de Catégorie B ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A).

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (b) doivent se faire sur une base pari passu entre les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

Afin d'éviter tout doute, la simple existence d'un Montant Disponible n'établit pas l'existence d'un droit pour les Associés à sa distribution étant donné que, en conformité avec les dispositions mentionnées ci-dessus, une telle distribution (et la détermination de son montant) est sujette à l'approbation préalable des Associés.

18.3 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou, en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation des comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés, de la prime d'émission et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à une réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

## Titre VI. - Liquidation

### Art. 19. Dissolution et Liquidation.

19.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

19.2 La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

19.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## Titre VII. - Loi Applicable Loi

### Applicable - Pacte d'Associés.

20. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

21. Si, tant qu'un Pacte d'Associés est en vigueur, il existe une contradiction entre les présents Statuts et les dispositions du Pacte d'Associés, alors entre les Associés et pendant cette période, les dispositions du Pacte d'Associés prévaudront. Les Associés devront exercer leur droit de vote et tout autre droit afin de donner sa pleine efficacité au Pacte d'Associés.

### Art. 22. Définitions.

Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriée.
Date des Comptes Intérimaires	signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie de Parts Sociales appropriée.
Montant d'Annulation Total	signifie le montant déterminé par le Conseil et approuvé par les Associés sur base de Comptes Intérimaires correspondants. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Catégorie correspondante au moment de l'annulation de cette Catégorie appropriée sauf en cas de décision contraire des Associés prise de la manière prévue pour la modification des Statuts pour autant, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
Montant Disponible	signifie le total des bénéfices nets de la Société (incluant les profits reportés) accru par (i) tout montant de prime d'émission disponible et d'autres réserves disponibles telles que ce montant est librement déterminé par le Gérant Unique/le Conseil de Gérance et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulés, dans la mesure où ce montant constitue un montant disponible, mais réduit par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses) et (ii) toutes sommes devant être placées dans une réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou de ces Statuts, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter tout doute, sans quelconque double calcul) pour que: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Par lequel: AA = le Montant Disponible NP = bénéfices nets (incluant des profits reportés) P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée  
L = pertes (pertes reportées incluses)  
LR = toutes sommes devant être placées dans des réserves conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociale devant être rachetées et annulées.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison du présent acte, s'élève à environ trois mille cinq cents euros (EUR 3.500.-).

DONT ACTE, fait et passé à Esch-Sur-Alzette, à la date indiquée en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français et qu'à la requête de la partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 janvier 2014. Relation: EAC/2014/788. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014050062/1144.

(140057149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

### **Infrapark II S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, rue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 185.858.

#### STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the twelfth day of March.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

AXA Infrastructure Fund III S.C.A., SICAR, a société d'investissement en capital à risque adopting the form of a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 154 953,

represented by Sophie Wegmann, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 11 March 2014;

Infrapark Management S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) with registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 182 365,

represented by Sophie Wegmann, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 March 2014;

The above proxies, signed by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn-up:

#### **Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established among Infrapark Management S.à r.l. as unlimited partner (associé commandité) and the limited shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) a company (the „Company“) in the form of a partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the „Laws“) and by the present articles of incorporation (the „Articles of Incorporation“).

The Company will exist under the name of „Infrapark II S.C.A.“.

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any place within the City of Luxembourg by a resolution of the General Partner (as defined in article 9).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the General Partner.

In the event that, in the view of the General Partner, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the General Partner.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or securities in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not be acting as an alternative investment fund as defined in the directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Directors and the law dated 12 July 2013 on Alternative Investment Fund Directors and shall not carry out any other activity which would be subject to supervision by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. In particular, the Company will not (directly or indirectly) actively market its shares or other securities to investors.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be, for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 32 of the Articles of Incorporation. The consent of the General Partner shall be required in respect of such liquidation.

## Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into thirty-thousand nine hundred and ninety-nine (30,999) class A shares (the "Class A Shares"), which shall be held by the limited shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) and one (1) class B share (the "Class B Share"), which shall be held by the unlimited partner (associé commandité), in representation of its unlimited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles to one vote.

The Class A Shares will be in the form of registered shares or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders, with the exception of those shares for which the Laws prescribe the registered form. The Class A Shares are freely transferable, subject to the terms of these Articles of Incorporation and/or additional terms and conditions to these Articles of Incorporation that may be agreed in writing by the Company and its shareholders in a shareholders' agreement.

The Class B Share will be in the form of a registered share. The Class B Share may only be transferred subject to the shareholders (i) approving this transfer in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation and (ii) determining, as appropriate, which person shall act as General Partner of the Company after the relevant transfer. The Articles of incorporation will be amended accordingly. Any transfers of the Class B Share not approved by the shareholders shall be unenforceable against the Company.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

With respect to the bearer shares, the Company shall issue bearer share certificates to the relevant shareholders in the form and with the indications prescribed by the Laws. The Company may issue multiple bearer share certificates.

The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the bearer share certificate(s).

With respect to the registered shares, a shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

#### **Art. 7. Authorized Capital, Increase and Reduction of Capital.**

7.1. The authorized capital of the Company is set at six hundred million euro (EUR 600,000,000.-), divided into five hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (599,999,999) Class A Shares and one (1) Class B Share. Each authorized share of each class has a nominal value of one euro cent (EUR 1.-).

The General Partner is authorized and empowered, within the limits of the authorized capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the General Partner within the limits of the authorized capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and it may be renewed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The General Partner may delegate to any duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorized capital.

Following each increase of the issued capital within the limits of the authorized capital, realized and duly stated in the form provided for by the Laws, article 5 will be modified so as to reflect the actual capital increase. Such modification will be recorded in a notarial deed upon the instructions of the General Partner or of any person duly authorized and empowered by the General Partner for this purpose.

7.2. The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders first of the same class, then to the other shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The General Partner shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Notwithstanding the above, the general meeting of shareholders, voting in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation may limit or withdraw the preferential subscription right or authorize the General Partner to do so.

**Art. 8. Acquisition of own shares.** The Company may acquire its own Class A Shares, but not its Class B Share. The acquisition and holding of its own Class A Shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

### Chapter III. - General partner, Supervisory board

**Art. 9. Management.** The Company shall be managed by Infrapark Management S.à r.l. (the "General Partner"), in its capacity as unlimited partner and holder of a Class B Share of the Company.

The General Partner may be removed for cause only and, if following such removal, there remains no other general partner, the General Partner must be immediately replaced by a new general partner, who must be an unlimited partner, by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Incorporation. The General Partner to be removed shall have no veto right in its/their capacity as unlimited partner of the Company on any resolution relating to its/their removal and/or replacement.

The limited partners shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 10. Powers of the General Partner.** The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are in the competence of the General Partner.

**Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company.** The General Partner may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The General Partner may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its (their) choice.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the General Partner (acting, in case the General Partner is a legal entity, through one or more duly authorized signatories, such as designated by the General Partner at its sole discretion).

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the General Partner, within the limits of such special power.

**Art. 12. Management Fees and Expenses.** Subject to approval by the general meeting of shareholders, the General Partner may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the General Partner in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 13. Conflicts of interest.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that the General Partner (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board have a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 14. Liability of the General Partner - Indemnification.** The General Partner shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

The limited shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than exercising their rights as shareholders in general meetings or otherwise, and, consequently, they shall only be liable for payment to the Company up to the nominal value of each share (and share premium if any) in the Company owned by them.

The Company shall indemnify the General Partner (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager, (or director, manager, officer or employee of the General Partner), or officers or employees of the Company or members of the Supervisory Board, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

**Art. 15. Dissolution - Incapacity of the General Partner.** In case of dissolution or legal incapacity of the General Partner or where for any other reason it is impossible for the General Partner to act, the Company will not be automatically dissolved.

In that event, the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be shareholders themselves, until such time as the general meeting of shareholders shall convene for purposes of appointing a new General Partner.

Within fifteen (15) calendar days of their appointment, the administrator(s) shall convene the general meeting of shareholders in the manner provided for by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws.

The administrators' duties consist in performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of shareholders referred to here above shall convene.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 16. Supervisory Board.** Except where the Company's annual statutory and/or consolidated accounts are audited by an approved statutory auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by a supervisory board (the "Supervisory Board") or by an approved statutory auditor.

The Supervisory Board shall be composed of not less than three members, who need not be shareholders themselves.

The members of the Supervisory Board and/or the approved statutory auditors will be appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders, save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

The remuneration of the members of the Supervisory Board (if any) shall be set by the general meeting of shareholders.

**Art. 17. Advisory Powers of the Supervisory Board.** In addition to its statutory audit functions, the Supervisory Board may be consulted by the General Partner on such matters as the General Partner may determine from time to time.

**Art. 18. Meetings of the Supervisory Board.** The Supervisory Board shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board (the "Secretary"). If no permanent Chairman is appointed, each meeting will elect the chairman who is to preside such meeting and who shall be the Chairman for the purpose of such meeting.

The Supervisory Board will meet upon call by the Chairman or by any one member of the Supervisory Board.

The Chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, except that in his absence the Supervisory Board may appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by majority vote of the members present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at forty-eight (48) hours' written notice of meetings of the Supervisory Board shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Supervisory Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

The meetings of the Supervisory Board shall be held in Luxembourg or at such other place as the Supervisory Board may from time to time determine.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Supervisory Board as his proxy. Any Member of the Supervisory Board may represent one or several members of the Supervisory Board.

A quorum of the Supervisory Board shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the members of the Supervisory Board holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Supervisory Board present or represented at such meeting.

One or more members of the Supervisory Board may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. The Supervisory Board may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

A written decision, signed by all the members of the Supervisory Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Supervisory Board.

**Art. 19. Minutes of Meetings of the Supervisory Board.** The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the Chairman (or the chairman of the meeting, as the case may be) and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the members of the Supervisory Board as well as of the minutes of the meeting of the Supervisory Board, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two (2) members of the Supervisory Board acting jointly.

#### Chapter IV. - Shareholders

**Art. 20. Powers of the General Meeting of Shareholders.** The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

**Art. 21. Annual General Meeting.** The annual general meeting of shareholders will be held on the third Wednesday of October at 11.00 a.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 22. Other General Meetings.** The General Partner or the Supervisory Board may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgment of the General Partner, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 23. Notice of General Meetings.** Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant meeting. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 24. Attendance - Representation.** All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as his proxy holder. The General Partner may determine any conditions that must be fulfilled in order for a shareholder to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of shareholders by videoconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

**Art. 25. Proceedings.** Any general meeting of shareholders shall be presided by a person designated by the General Partner or, in its absence, by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

**Art. 26. Adjournment.** The General Partner may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The General Partner must adjourn a meeting if so required by shareholders representing at least twenty percent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

**Art. 27. Vote.** An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorized to cast their vote by ballot papers («formulaire») expressed in the English language.

Any ballot paper (“formulaire”) shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper (“formulaire”) which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorized representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper (“formulaire”) shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper (“formulaire”) received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper (“formulaire”) shall be deemed to have been received:

(a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or

(b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Company’s Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Company’s Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3<sup>rds</sup>) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Save as otherwise provided in the Articles of Incorporation, no resolution may be adopted by the shareholders without the consent of the General Partner.

**Art. 28. Minutes.** The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the members of the bureau and may be signed by any shareholders or proxyholders, who so request.

## Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

**Art. 29. Financial Year.** The Company’s financial year begins on the first day of July of a given year and ends on the last day of June of the following year.

**Art. 30. Adoption of Financial Statements.** The General Partner shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

**Art. 31. Distribution of Profits.** From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the “Legal Reserve”). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the holders of Class A Shares and Class B Share prorate to their stake in the issued capital. Each share entitles to the same proportion in such distributions by class of share.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the General Partner may pay out an advance payment on dividends to the holders of Class A Shares and the holder of the Class B Share. The General Partner fixe(s) the amount and the date of payment of any such advance payment.

### Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 32. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the General Partner or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of or provision for all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the holders of Class A Shares and the holder of the Class B Share so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

### Chapter VII. - Applicable law

**Art. 33. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the appearing parties have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	subscribed capital	number and class of shares	amount paid-in
AXA Infrastructure Fund III S.C.A., SICAR . . . . .	EUR 30,999.-	30,999 Class A Shares	EUR 30,999.-
Infrapark Management S.à r.l. . . . .	EUR 1.-	1 Class B Share	EUR 1.-
Total: . . . . .	EUR 31,000.-	31,000	EUR 31,000.-

The amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in articles 26 and 103 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euros (EUR 1.100.-).

#### *Transitory provisions*

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of June of 2014.

#### *Resolutions of the general meeting of shareholders*

##### *First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

##### *Second resolution*

The general meeting of shareholders resolved to elect PricewaterhouseCoopers, a société coopérative governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 65.477, as approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé), for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2015.

The undersigned notary, who knows and speaks English, stated that on request of the appearing parties, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same parties and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le douzième jour de mars,

Par devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, (Grand-Duché du Luxembourg).

Ont comparu:

AXA Infrastructure Fund III S.C.A., SICAR, une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154 953,

représentée par Sophie Wegmann, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 mars 2014, et Infrapark Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), ayant son siège social au 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182 365,

représentée par Sophie Wegmann, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 mars 2014, Lesdites procurations, signées par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

### Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes entre Infrapark Management S.à r.l., associé commandité, et les actionnaires commanditaires fondateurs, et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions à la suite de sa constitution, une société (la «Société») sous la forme d'une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination «Infrapark II S.C.A.»

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du Gérant Commandité (tel que défini à l'article 9).

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis, soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision du Gérant Commandité.

Dans l'hypothèse où le Gérant Commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les lois.

Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Gérant Commandité.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la société peut effectuer opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société ne peut pas agir comme un fonds d'investissement alternatif tel que défini dans la directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et par la Loi du 12 juin 2013 sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et ne peut pas réaliser quelque activité que ce soit qui serait soumise au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. En particulier, la Société ne commercialisera pas activement (directement ou indirectement) ses parts sociales ou autres valeurs mobilières à des investisseurs.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou les Statuts, selon le cas, pour toute modification des Statuts conformément à l'article 32 des Statuts. L'accord du Gérant Commandité sera requis en vue d'une telle liquidation.

## Chapitre II. - Capital, Actions

**Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), qui doivent être détenues par les actionnaires-commanditaires et une (1) action de catégorie B (l'«Action de Catégorie B») qui doit être détenue par l'associé-commandité, en représentation de son engagement indéfini dans la Société. Chaque action a une valeur nominale de un euro (EUR 1,-), et chaque action est entièrement libérée.

Les droits et obligations inhérents aux actions de chaque catégorie sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

**Art. 6. Actions.** Chaque action donne droit à une voix.

Les Actions de Catégorie A seront nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires, à l'exception des cas où les Lois exigent des actions nominatives. Les Actions de Catégorie A sont librement cessibles, sous réserve des conditions posées par ces Statuts et/ou toute autre condition à ces Statuts qui pourraient être convenues par la Société et ses associés dans un pacte d'associés.

L'Action de Catégorie B sera seulement nominative. L'Action de Catégorie B est cessible seulement sous condition que les actionnaires (i) approuvent cette cession selon les conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou par les Lois pour toute modification des Statuts et (ii) déterminent, si tel est nécessaire, quel actionnaire de Catégorie B agit comme Gérant Commandité de la Société après la cession. Les Statuts seront modifiés en conséquence. Toute cession de l'Action de Catégorie B non approuvée par les actionnaires est inopposable à la Société.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Concernant les actions au porteur, la Société doit émettre aux actionnaires concernés des certificats d'actions au porteur dans les formes et avec les mentions imposées par les Lois. La Société peut émettre des certificats d'actions au porteur multiples.

La cession d'actions au porteur s'effectue par la seule remise des certificats d'actions au porteur.

Concernant les actions nominatives, un registre des actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7. Capital Autorisé - Augmentation et Réduction du Capital Émis.**

7.1 Le capital autorisé de la Société est fixé à six cent millions euros (EUR 600.000.000,-), représenté par cinq cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (599.999.999) actions de catégorie A et une (1) action de catégorie B. Chaque action autorisée a une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Le Gérant Commandité est autorisé et mandaté, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Gérant Commandité à concurrence du capital autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en

nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication de l'acte de constitution au Mémorial et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le Gérant Commandité peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital émis dans le cadre du capital autorisé, réalisée et constatée dans les formes prévues par les Lois, l'article article 5 sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le Gérant Commandité ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le Gérant Commandité.

7.2 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants, d'abord de la même catégorie, ensuite aux autres actionnaires, proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Gérant Commandité fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires, délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Gérant Commandité à le faire.

**Art. 8. Rachat d'actions.** La Société peut racheter ses propres Actions de Catégorie A, mais non son Action de Catégorie B. L'acquisition et la détention de ses propres Actions de Catégorie A s'effectuera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois.

### Chapitre III. - Gérant commandité, Conseil de surveillance

**Art. 9. Gestion.** La Société est gérée par Infrapark Management S.à r.l. (le «Gérant Commandité») en sa ou en leur qualité de seul associé-commandité et détenteur de l'Action de Catégorie B de la Société.

Le Gérant Commandité peut être révoqué seulement pour justes motifs et si, suite à cette révocation, il ne reste aucun autre associé commandité, il doit être immédiatement remplacé par un nouveau associé-commandité, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts. Le Gérant Commandité à révoquer n'a, en sa capacité d'associé-commandité de la Société, aucun droit de veto sur les résolutions relatives à sa révocation et/ou remplacement.

Les autres actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

**Art. 10. Pouvoirs du Gérant Commandité.** Le Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance relèvent de la compétence du Gérant Commandité.

**Art. 11. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société.** Le Gérant Commandité peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à une ou plusieurs personnes ou comités de leur choix.

Le Gérant Commandité peut également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de leur choix.

La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du Gérant Commandité (agissant, dans le cas où le Gérant Commandité est une personne morale, par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant Commandité).

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant Commandité, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 12. Rémunération et Dépenses du Gérant Commandité.** Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, le Gérant Commandité peut recevoir une rémunération pour sa gestion de la Société et peut, de plus, être remboursé de toutes les dépenses qu'il aura exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

**Art. 13. Conflits d'Intérêts.** Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait que le Gérant Commandité ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés voire les directeurs ou employés de la Société ou les membres du Conseil de Surveillance de la Société y ont un intérêt personnel, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

**Art. 14. Responsabilité du Gérant Commandité - Indemnisation.** Le Gérant Commandité est responsable conjointement et solidairement avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif social.

Les actionnaires autres que le Gérant Commandité doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales, et par conséquent ils ne seront responsables que de la libération de la valeur nominale (et, le cas échéant, de la prime d'émission) de chaque action de la Société qu'ils possèdent.

La Société indemniserà le Gérant Commandité (ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés), les directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant Commandité (ou d'administrateur, de gérant, de directeur ou d'employé du Gérant Commandité), ou de directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

**Art. 15. Dissolution - Incapacité du Gérant Commandité.** En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant Commandité ou si pour toute autre raison le Gérant Commandité est empêché d'agir, la Société ne sera pas automatiquement dissoute.

Dans ce cas, le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires en vue de désigner un nouveau Gérant Commandité.

Dans un délai de quinze (15) jours à partir de leur nomination le ou les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des actionnaires dans les formes prévues par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois.

Les administrateurs devront accomplir les actes urgents et les actes de simple administration jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires mentionnée ci-dessus.

Les administrateurs sont responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

**Art. 16. Conseil de Surveillance.** Sauf lorsque les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société sont vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un conseil de surveillance de la Société (le «Conseil de Surveillance») ou par un réviseur d'entreprises agréé.

Le Conseil de Surveillance doit être composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires, sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance (le cas échéant) sera déterminée par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 17. Pouvoirs Consultatifs du Conseil de Surveillance.** En plus de ses fonctions statutaires de vérification des comptes, le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant Commandité sur les sujets que ce dernier peut déterminer de temps à autre.

**Art. 18. Réunions du Conseil de Surveillance.** Le Conseil de Surveillance pourra choisir parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance (le «Secrétaire»). Si aucun Président permanent n'est nommé, un président sera élu lors de chaque réunion qui présidera la séance et sera le Président pour sa durée.

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation du Président ou de tout membre du Conseil de Surveillance.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil comme président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, quarante-huit (48) heures au moins avant l'heure prévue pour la réunion du Conseil de Surveillance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation avec un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Surveillance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et en des lieux déterminés par une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Les réunions du Conseil de Surveillance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Surveillance pourra déterminer.

Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil de Surveillance comme son mandataire. Tout membre du Conseil de Surveillance pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne pourra valablement délibérer que si la moitié (1/2) au moins des membres en fonction sont présentes ou représentées. Les résolutions seront prises à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion. Le Conseil de Surveillance peut édicter des règles supplémentaires dans son règlement interne concernant ce qui précède.

Une décision écrite signée par tous les membres du Conseil de Surveillance est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

**Art. 19. Procès-Verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance.** Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance seront signés par le Président (ou le président de la réunion, le cas échéant) et par le Secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les membres du Conseil de Surveillance ou les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance destinés à être produits en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par le Secrétaire (le cas échéant) ou par deux membres du Conseil de Surveillance, agissant conjointement.

#### Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

**Art. 20. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.** L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois.

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

**Art. 21. Assemblée Générale Annuelle.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le troisième mercredi du mois d'octobre à 11:00 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 22. Autres Assemblées Générales.** Le Gérant Commandité ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires seront tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché, et peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Gérant Commandité, le requièrent.

**Art. 23. Convocation des Assemblées Générales.** Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**Art. 24. Présence - Représentation.** Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales d'actionnaires.

Tout actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale d'actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, qui n'a pas besoin d'être lui-même actionnaire. Le Gérant Commandité peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un actionnaire aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires participant à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

**Art. 25. Procédure.** Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par une personne désignée par le Gérant Commandité, ou, en son absence, par l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

**Art. 26. Prorogation.** Le Gérant Commandité peut proroger séance tenante toute assemblée générale des actionnaires à quatre (4) semaines. Il doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

**Art. 27. Vote.** Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lequel ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires, autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de

majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple indépendamment du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Afin d'adopter les résolutions proposées et sauf disposition contraire des Lois, une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Sauf disposition contraire des Statuts, aucune résolution ne peut être adoptée sans l'accord du Gérant Commandité.

**Art. 28. Procès-Verbaux.** Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs doivent être signés par le Gérant Commandité.

### Chapitre V. - Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

**Art. 29. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commence le premier jour de juillet de chaque année et s'achève le dernier jour de juin de l'année suivante.

**Art. 30. Approbation des Comptes Annuels.** Le Gérant Commandité prépare les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

**Art. 31. Distribution des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Toute affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires de Catégorie A et à l'actionnaire de Catégorie B, au prorata de leur participation dans le capital émis. Chaque action donne droit à une même proportion dans ces distributions par catégorie d'actions.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Gérant Commandité peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires de Catégorie A et à l'actionnaire de Catégorie B. Le Gérant Commandité déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

### Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 32. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Gérant Commandité ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre tous les actionnaires de Catégorie A et l'actionnaire de Catégorie B de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

### Chapitre VII. - Loi applicable

**Art. 33. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois et en particulier à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Souscription et paiement*

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les comparants ont souscrit au nombre d'actions et ont libéré en numéraire les montants ainsi qu'il suit:

Actionnaires	Capital souscrit	Nombre d'actions	montant libéré
AXA Infrastructure Fund III S.C.A., SICAR . . . . .	EUR 30.999,-	30.999 Actions de Catégorie A	EUR 30.999,-
Infrapark Management S.à r.l. . . . .	EUR 1,-	1 Action de Catégorie B	EUR 1,-
Total . . . . .	EUR 31.000,-	31.000	EUR 31.000,-

Le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues aux articles 26 et 103 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cent euros (EUR 1.100.-).

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de juin de 2014.

#### *Assemblée générale extraordinaire Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'établir le siège social à 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'élire PricewaterhouseCoopers, une société coopérative régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, en tant que réviseur d'entreprises agréé pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en l'an 2015.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: S. WEGMANN, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 14 mars 2014. Relation: DIE/2014/3287. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

*Le Receveur (signé) pd: RECKEN.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 12 mars 2014.

Référence de publication: 2014049842/836.

(140056429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

### **Coiffure Neie Look by Monica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 185.899.

#### — STATUTS

L'an deux mille quatorze, le trente-et-un mars.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

A comparu:

Madame Monica Sofia CORREIA RAMOS, coiffeuse, née le 27 septembre 1978 à Parada/Carregal Do Sal (P), demeurant à L-2732 Luxembourg, 5, rue Wilson.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle va constituer, comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société à responsabilité limitée prend la dénomination de «COIFFURE NEIE LOOK BY MONICA SARL».

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la commune. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un salon de coiffure pour dames et hommes avec vente des articles de la branche.

Elle est autorisée à exécuter toute vente et toute prestation de service se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société a encore pour objet tous actes, transactions et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125,-) euros, chacune.

**Art. 6.** Lorsque la société comprend plusieurs associés, les parts sont librement cessibles entre eux. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 8.** Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

**Art. 10.** L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Dans tous les cas, les décisions à prendre par les associés ne seront valablement prises qu'à la majorité des trois quarts.

**Art. 11.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille quatorze.

**Art. 13.** A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaires à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Les pertes, s'il en existe, seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés ne puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les émoluments.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

**Art. 15.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert le cas échéant l'autorisation préalable des autorités compétentes.

#### *Déclaration*

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

#### *Souscription - Libération*

Les parts sociales ont toutes été souscrites par l'associée unique, Madame Monica Sofia CORREIA RAMOS, prénommée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

*Frais*

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à huit cent euros (800.-€).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, les associés représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués.

Les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité des voix:

- Est nommée gérante unique pour une durée indéterminée, Madame Monica Sofia CORREIA RAMOS, née le 27 septembre 1978 à Parada/Carregal Do Sal (P), demeurant à L-2732 Luxembourg, 5, rue Wilson, avec tous pouvoirs pour engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.

- L'adresse du siège de la société est fixée à L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Monica Sofia CORREIA RAMOS, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, Le 1<sup>er</sup> avril 2014. Relation: DIE/2014/4295. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

*Le Receveur pd (signé): Recken.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 7 avril 2014.

Référence de publication: 2014049686/95.

(140057126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

**Fourteen Emilia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 183.428.

I. En date du 2 avril 2014, l'associé Alter Domus Luxembourg S.à r.L, avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L - 1882 Luxembourg, a transféré la totalité de ses 12.500 parts sociales à AIO IV S.à r.l., avec siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L - 2540 Luxembourg, qui les acquiert.

En conséquence, AIO IV S.à r.l., précité, devient associé unique avec 12.500 parts sociales.

II. Par résolutions signées en date du 4 avril 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Yannick Poos, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L - 1882 Luxembourg, de son mandat de gérante, avec effet au 2 avril 2014;

2. Acceptation de la démission de José Correia, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L - 1882 Luxembourg, de son mandat de gérant, avec effet au 2 avril 2014;

3. Nomination de Joao Margarido, avec adresse au 26-28, rue Edward Steichen, L - 2540 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 2 avril 2014 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2014.

Référence de publication: 2014049768/21.

(140056493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

**Immobilière Vauban S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 84.633.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 3 avril 2014, les décisions suivantes ont été prises:

1. Renouvellement des mandats suivant en date du 3 avril 2014 pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2017:

Monsieur Jorge Pérez Lozano, en qualité d'Administrateur de la société.

Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman, en qualité d'Administrateur de la société.

Monsieur Jacob Mudde, en qualité d'Administrateur de la société.

Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, en qualité d'Administrateur de la société.

Monsieur Johannes Laurens de Zwart, en qualité d'Administrateur de la société.

PriceWaterhouseCoopers S.à r.l., en qualité de Commissaire aux comptes de la Société.

2. Démission de Monsieur Jorge Pérez Lozano, en qualité d'administrateur-délégué en date du 3 avril 2014.

3. Nomination de Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman, en qualité d'administrateur-délégué pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Il pourra engager la société par sa signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915, tel qu'amendé.

Lors du conseil d'administration qui s'est tenu en date du 3 avril 2014, les décisions suivantes ont été prises:

1. Démission de Monsieur Jorge Pérez Lozano, en qualité de président du conseil d'administration en date du 3 avril 2014.

2. Nomination de Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman, en qualité de président du conseil d'administration pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 Avril 2014.

*Pour la Société*

Patrick Leonardus Cornelis van Denzen

*Administrateur*

Référence de publication: 2014049864/32.

(140056741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Koconsult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.

R.C.S. Luxembourg B 45.089.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société tenue au siège social le 17 mars 2014 que:

Monsieur Laurent KOENER, demeurant au 51 rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, est nommé gérant administratif avec effet au 17 mars 2014 pour une durée indéterminée.

Monsieur Thomas KOENER, demeurant au 12 Beim Antonskreiz, L-8116 BRIDEL, est nommé gérant technique avec effet au 17 mars 2014 pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 avril 2014.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014049895/20.

(140056559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---

**Mantra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 7, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 85.793.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014049942/10.

(140056625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2014.

---